

FICHE D'INSCRIPTION CANTINE et GARDERIE - Année 2026 /2027

NOM de l'élève ou des élèves :

Prénom(s) de l'élève ou des élèves :

CLASSE(s) :

Adresse :

Personne à joindre en priorité :
(Précisez si vous êtes une famille d'accueil)

☐ mère

☐ père

☐ tuteur/tutrice

Nom - Prénom mère/ tutrice :

Nom - Prénom père/ tuteur :

Profession de la mère :

Profession du père :

Tél-Portable Mme :

Travail :

Tél-Portable M. :

Travail :

Adresse mail (obligatoire pour utiliser le portail famille) :

Médecin de traitant (Nom – téléphone) :

Nécessité d'un P.A.I ? (fournir un certificat médical et remplir fiche PAI) : ☐ Oui ☐ non

En cas d'absence des parents, les personnes autorisées à venir chercher l'enfant sont : (fournir une autorisation écrite des parents)

1- Nom (préciser le lien : ex : frère, sœur, oncle, voisin ...) – Tél :

2- Nom (préciser le lien : ex : frère, sœur, oncle, voisin ...) – Tél :

3- Nom (préciser le lien : ex : frère, sœur, oncle, voisin ...) – Tél :

Mon enfant est autorisé à rentrer seul ? : ☐ Oui (fournir une décharge en indiquant l'horaire) ☐ non

Autorisation droit à l'image ? : ☐ Oui * ☐ non

**en cochant oui, j'autorise la mairie, la cantine ainsi que la garderie à prendre et utiliser, dans le cadre pédagogique ainsi que dans le bulletin municipal, des films, photos sur lesquels se trouve mon enfant pour la presse écrite et internet, pages facebook de la mairie.*

Votre ou vos enfant(s) est (sont)
scolarisé(s) :

- ☐ A l'école Germaine TILLION
- ☐ A l'école Ste Marie
- ☐ En Maternelle
- ☐ En Primaire

Votre enfant ou vos enfants prendra(ont) leurs repas à la CANTINE ?

- ☐ en permanence (*c'est-à-dire tous les jours de la semaine sauf le mercredi*)
- ☐ occasionnellement (cf : *)

Votre enfant ou vos enfants fréquentera(ont) la GARDERIE ?

- ☐ en permanence (*c'est-à-dire soit tous les matins soit tous les soirs de la semaine sauf le mercredi*) ☐ matin ☐ soir
- ☐ occasionnellement (cf : *)

Un service minimum est instauré en cas de grève ainsi qu'en cas d'intempéries.

cf * Nous vous demandons d'utiliser le portail famille pour effectuer vos inscriptions ou désinscriptions directement par internet : <http://monespacefamille.fr>

Pour les enfants qui mangeront à la cantine tous les jours ou qui fréquenteront tous les jours la garderie, la saisie sera effectuée automatiquement comme chaque année. En revanche, pour les enfants qui ne mangeront pas à la cantine tous les jours ou qui ne fréquenteront pas tous les jours la garderie, vous devrez vous connecter à mon espace famille pour effectuer la saisie des inscriptions cantine et / ou garderie.